



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11056/Add.8
24 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport intérimaire supplémentaire du Secrétaire général sur la Force
d'urgence des Nations Unies

Comme je l'ai indiqué dans ma lettre du 18 janvier 1974 au Président du Conseil de sécurité (S/11198 et Add.1), un accord sur le dégagement des forces en conséquence de la Conférence de la paix de Genève a été signé par le chef d'état-major des forces armées égyptiennes et le chef d'état-major des forces de défense israéliennes, ainsi que par le commandant de la FUNU en tant que témoin, lors d'une réunion tenue le même jour à 10 h 25 TU au kilomètre 101, sur la route Le Caire-Suez.

Cinq autres réunions ont été tenues depuis au kilomètre 101, sous la présidence du commandant de la Force, afin d'élaborer les modalités d'application de l'Accord du 18 janvier. A la dernière de ces réunions, tenue le 24 janvier, les parties ont signé des cartes indiquant les différentes phases du dégagement et un calendrier donnant le détail des mesures que les parties et la FUNU doivent prendre dans chaque phase. Conformément à l'Accord sur le dégagement des forces, l'exécution de celui-ci sera achevée le 5 mars 1974, et la FUNU devra alors effectuer une dernière inspection pour vérifier l'entière exécution du plan de dégagement. Les conclusions de la FUNU seront communiquées aux parties dans un rapport le 9 mars.
